

QUOTIDIEN - 107^e ANNEE - 25 F - N° 256
LUNDI 2 NOVEMBRE 1992
 Rue du Collège, 18 - 6000 CHARLEROI
 Rédaction 071/31.01.90
 Réd. régionale 071/31.97.13
 Abonnements 071/27.66.89
 Téléfax 071/33.16.50

Concours et prix

Quatrième prix de la gravure et de l'image imprimée

Destiné à encourager la création dans le domaine des arts graphiques au sein de notre Communauté, le Prix de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française est organisé pour la quatrième année consécutive à La Louvière.

En 1989, le Ministre-Président de la Communauté française Valmy Féaux créait le premier prix de la Gravure et de l'Image imprimée.

Près d'une centaine d'artistes répondent généralement à l'appel et s'y inscrivent, quelque 35 à 45 d'entre eux sont sélectionnés pour l'exposition.

La première lauréate de ce concours fut Kikie Crèveœur (Bruxelles, 1960), diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles en section gravure, jeune professeur de gravure et de lithographie à l'Académie de Boitsfort à Bruxelles, qui se distingua par des gravures sur gommes, autant d'estampilles

abstraites ou narratives sous la forme originale d'un damier.

L'année 1990 récompensera Thierry Lenoir (Soignies, 1960), diplômé de l'École Supérieure des Arts Plastiques et Visuels de l'Etat à Mons, Atelier gravure et impressions, pour une suite de trois gravures sur bois.

Illustrateur et metteur en page, il décrit par des fenêtres d'immeubles quelques scènes de notre vie quotidienne non sans un constat social personnel ironique et caricatural.

La troisième édition du prix en 1991 gratifia Sylvie Canone (Huy, 1963), diplômée de l'École Supérieure des Arts Plastiques de Mons. Illustratrice,



• Thierry Lenoir "Neighbours n° 3" 1990 gravure sur bois

elle présenta des eaux-fortes alliant judicieusement des tendances informelles de traits au mystère d'inscriptions.

Une présélection des œuvres déposés est effectuée tout d'abord par un jury composé de trois représentants du Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, à savoir André Balhazar, directeur, Gabriel Begeonne et René Léonard, administrateurs, ainsi que d'un représentant du ministre-président de la Communauté française.

Quant au jury chargé de l'attribution du prix, il est composé de cinq membres.

Il est présidé par Gabriel Begeonne, graveur et professeur de gravure à la Cambre, trois artistes étrangers et un représentant du ministre-président.

Dès sa création, ce concours devait se distinguer par un jury international composé d'éminents spécialistes étrangers de la gravure : P. Holstein (Pays-Bas), R. Kraguly (Yougoslavie), T. Matsutani (Japon) en 1989, F. Squatriti (Italie) A. Segui (Argentine) J. Voss (RFA) en 1990 ainsi que K. Van Houten (France), Balakjian (Grande-Bretagne) et P. Pos (Tchécoslovaquie) en 1991.

Pour cette année et sous toutes réserves de confirmation de leur participation, les personnalités suivantes ont été sollicitées à cet effet : Jef Dieren (Pays-Bas), Bogdan Borcic (Slovénie), chargé de cours à l'Académie des Beaux-Arts de Ljubljana ainsi que Simonen Hoskova (Tchécoslovaquie) qui donne cours à l'Académie des Arts décoratifs de Prague.

Un seul choix donc, prioritairement axé sur des critères de qualité, de maîtrise technique, d'originalité et d'invention, de recherche et d'expérimentation.

Un seul lauréat pour bénéficier du prix annuel d'un mon-

tant indivisible de 100.000 francs, montant particulièrement élevé qui distingue ce prix de nombreux autres concours et qui permet précisément au lauréat de disposer d'une aide substantielle lui permettant notamment de s'équiper en matériel spécifique ou de l'aider à poursuivre sa création et ses recherches.

L'organisation de ce prix est confiée au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française à La Louvière ⁽¹⁾

Pour y participer, une demande d'inscription doit y parvenir impérativement avant le 15 novembre 1992.

A qui peut s'adresser ce prix ? A un artiste domicilié sur le territoire de la Communauté française de Belgique depuis un an au moins, âgé de 25 ans et n'ayant pas atteint 45 ans au 1^{er} octobre 1992.

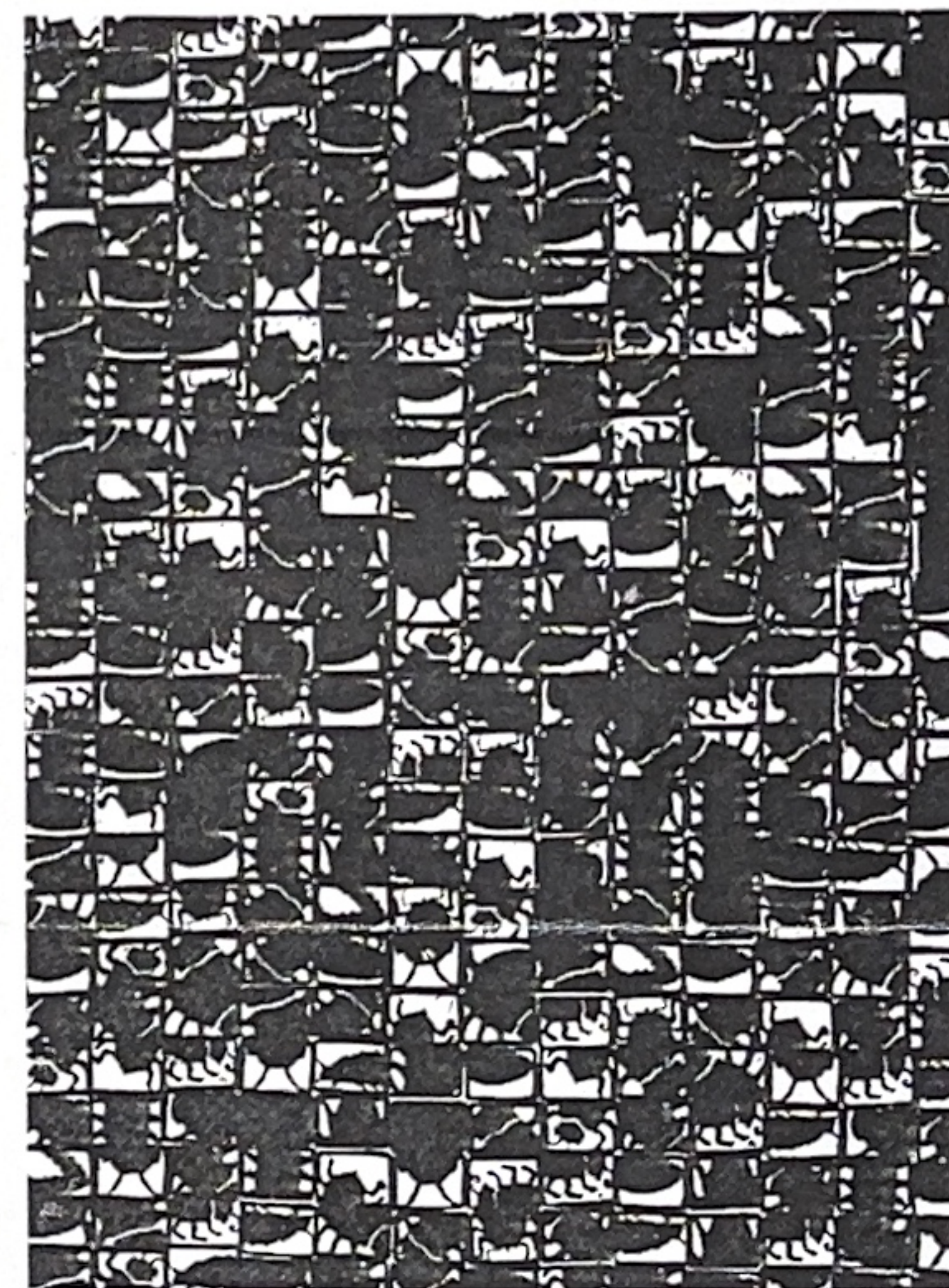
Il est ouvert à toutes les techniques utilisées : sérigraphie, lithographie, linogravure, eaux-forte, pointe sèche, ... ainsi que les techniques mixtes infiniment variées.

Cinq œuvres, créées durant ces trois dernières années, et selon certaines modalités, seront déposées au Centre entre le 16 novembre et le 4 décembre 1992.

Le Prix sera remis le 18 décembre 1992 lors du vernissage de l'exposition des œuvres retenues qui se tiendra du 19 décembre 1992 au 10 janvier 1993 au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée.

Arlette Lemonnier

⁽¹⁾ Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française de Belgique, rue des Amours, 10 à 7100 La Louvière. Tél. : 064/28.48.58.



• Kikie Crèveœur, "La Blatte", gravure sur gommes 1989



• Sylvie Canone, "2 septembre", eau-forte (Ph. R. Saublains)